DEPARTEMENT DE LA REUNION

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID: 974-249740101-20230510-2023_034_BC_2-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT - LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 mai 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TROIS MAI à 14 h 00, le

: 16 Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Nombre de membres en exercice

Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de M.

Nombre de présents Emmanuel SERAPHIN, Président. :11

Nombre de représentés : 3

: 2 Nombre d'absents Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2023 034 BC 2 Attribution d'une subvention à Grid Développement pour l'accompagnement du projet de relance de filières agricoles traditionnelles dans le Sud Malagasy (Fort Dauphin)

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard **MONIER**

ETAIENT ABSENT(E)S:

Mme Huguette BELLO - Mme Mélissa COUSIN

Nombre de votants: 14

NOTA:

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le : 27 avril 2023

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 10/05/2023

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le

ID: 974-249740101-20230510-2023_034_BC_2-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2023

<u>AFFAIRE N°2023_034_BC_2</u>: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À GRID DÉVELOPPEMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE RELANCE DE FILIÈRES AGRICOLES TRADITIONNELLES DANS LE SUD MALAGASY (FORT DAUPHIN)

Le Président de séance expose :

Contexte général

L'action extérieure des collectivités locales s'est au fil des années développée et s'inscrit aujourd'hui dans un cadre d'intervention bien défini. (Article L 1115-1 et suivants du CGCT).

Les collectivités locales (Régions, Département, Métropoles, communes et groupements de communes) ont ainsi la possibilité de conclure des conventions de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères, dans le respect des engagements internationaux de l'Etat.

Les collectivités territoriales participent ainsi à l'effort de solidarité et d'aide au développement selon des modalités diverses ; soit à travers des projets de coopération décentralisée, soit par l'octroi de subventions aux associations locales ou étrangères (ONG).

Disposant d'un cadre juridique adapté, et de financements intéressants (Etat, Union Européenne, Région), les collectivités locales Réunionnaises se sont impliquées, depuis de nombreuses années, dans cette politique, contribuant ainsi à la solidarité régionale et au codéveloppement avec les pays du bassin indianocéanique, pour partie à l'origine du peuplement de La Réunion.

Dans le cadre de la nouvelle mandature (2020/2026), le Territoire de la Côte Ouest a décidé de relancer et structurer sa politique de coopération.

Cette orientation, discutée à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de 2023, a été inscrite au projet de mandature et s'est traduite par le vote d'un budget annuel 2023 dédié à l'action extérieure de la collectivité de 112 000€, soit 0,5 €/hab.

Par ailleurs, le BC du 6 mars 2023 a approuvé une délibération cadre visant à structurer et formaliser l'action extérieure du TCO afin de doter la collectivité **d'une stratégie cohérente et lisible** permettant la mise en oeuvre d'un plan d'action en faveur de la coopération décentralisée dans une logique de codéveloppement et de réciprocité.

Diverses actions et partenariats ont d'ores et déjà été engagés tels que la signature d'une convention avec la commune urbaine de Sainte Marie, le soutien d'une action d'échange solidaire portée par le Tcos, l'appui au projet de développement socio-éducatif mené par l'association Eau de Coco Réunion à Tuléar...

Le TCO souhaite poursuivre son action avec le soutien à Grid Développement chargée d'accompagner l'association « Les ouvriers de Fort Dauphin » dans le cadre du projet de relance de filières agricoles traditionnelles dans le sud de Madagascar et notamment dans les régions Androy et Anosy.

GRID Développement a été sollicitée par M. Jean Baptiste Mahasoro originaire de Fort Dauphin (Président de l'association « Les ouvriers de Fort Dauphin ») pour accompagner son association dans ses différents projets en appui aux communautés villageoises des Régions de l'ANDROY et de l'ANOSY (délimitée géographiquement par les villes De Fort Dauphin dans la Région ANOSY et de Berano dans la Région ANDROY).

Objectifs du projet

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le

ID: 974-249740101-20230510-2023_034_BC_2-DE

L'association « Les ouvriers de Fort Dauphin » a décidé d'œuvrer, avec l'accompagnement technique de GRID Développement, dans les trois secteurs économiques regroupant l'activité principale de 80 % des Malgaches de la zone, à savoir :

- La pêche,
- L'élevage,
- L'agriculture.

Ces trois secteurs d'activité sont éminemment interdépendants, car la majorité des habitants des communes rurales de cette région vivent de ces trois secteurs d'activité.

Le soutien apporté à la population agira comme un véritable levier de développement pour l'ensemble du district en mettant en place les principes d'action suivants :

- Appui à la structuration des associations villageoises
- Poursuivre le développement agricole avec un accompagnement sur la mise en place d'une agriculture diversifiée autours de certaines semences d'arachides, de légumineuses, de patate douce, de manioc et de maïs.
- Proposer un volet de « formation continue »

En s'appuyant sur l'existence d'un centre de formation agricole à Fort Dauphin, avec à moyen-terme, la possibilité de mettre en place des stages avec les lycées agricoles réunionnais de Saint-Joseph et de Saint- Paul, dans le but de mener une action d'insertion et de mobilité des jeunes (y- compris des femmes).

Mise en œuvre du projet

L'utilisation de la subvention du TCO de 5 000€ servira à accompagner la structuration et la commercialisation des produits agricoles, formation....

La subvention concernera uniquement le volet fonctionnement du projet

Le Conseil Départemental et la Région REUNION sont également sollicités, en particulier pour le volet investissement du projet.

La structure bénéficiaire de la subvention est Grid Développement, qui participera ainsi aux financements des actions de fonctionnement en soutenant l'association « Les Ouvriers de Fort Dauphin ».

Nombre approximatif de personnes concernées

200 familles agriculteurs seront visées (Ranopiso/Analapasty/Amboasary/Berano/Samponah Régions ANDROY ET ANOSY).

Un partenariat est envisagé avec les services déconcentrés (Arrondissements) du Département (préciser) : ANDROY et ANOSY (Sud Madagascar)

Moyens humains, matériels et immatériels mobilisés pour l'action

1 Technicien Agricole et 5 bénévoles

1 Motocyclette/ Location temporaire de Véhicule pour les déplacements

Achat de Zébus pour les besoins de labour et investissement dans un broyeur extracteur d'huile d'arachide pouvant également extraire d'autres huiles de grains (Ricin-Riz-Maïs etc...)

Résultats attendus

- Qualitatifs:

Les communautés villageoises coopèrent entre elles concernant la disponibilité des semences et gère les stocks de semence en prévision des aléas climatiques.

Les communautés villageoises retrouvent l'autonomie et l'autosuffisance alimentaire

- Quantitatifs:

Le revenu par famille sera doublé, la production agricole correspond aux rendements standards décrit dans la bibliographie (2-3 Tonnes/Ha).

Méthode d'évaluation prévue pour l'action

Constitution par le technicien agricole embauché par l'association d'un référentiel agricole et agronomique permettant le suivi des plantations, de remonter les rendements de production et les itinéraires technique adoptés.

Information concernant la structure bénéficiaire de la subvention

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le

ID: 974-249740101-20230510-2023_034_BC_2-DE

L'association GRID Développement a pour vocation de favoriser le développement endogene et durable des pays de la zone Océan Indien / Afrique, dans une dynamique de coopération sociale et solidaire. Promouvoir et acter en faveur du développement local par des actions de/d': Protection de la biodiversité; éradication de la pauvreté; Promotion du genre; lutte contre l'insécurité alimentaire; atténuation et adaptation aux effets du changement climatique; renforcement des capacités des communautés locales; développement de l'économie circulaire (agriculture durable, valorisation des déchets, amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, promotion des énergies renouvelables, etc.).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/04/2023.

A recu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 11/04/2023.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 5 000 € à l'association Grid Développement pour l'accompagnement du projet de relance de filières agricoles traditionnelles dans le Sud Malagasy (Fort dauphin);
- VALIDER le projet de convention ;
- AUTORISER le Président à signer la convention, ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance Emmanuel SERAPHIN Président